



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES YVELINES (78)
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE - CANTON DE BONNIERES

MAIRIE DE GOMMECOURT
78270

12 bis, rue des écoles

☐ 01.30.93.06.91

☎ 01.30.42.23.56

Conseil Municipal du lundi 29 mars 2021 à la salle d'activités communale à 19h15

Présents : M. le Maire Gérard Solaro

Les conseillers municipaux : M. Patrick Hérouin (2^{ème} adjoint), Mme Laetitia Bouin, Mme Sylvie Michanol, Mme Clara Momencau, Mme Nadine Viers, M. Ramzi Ben Mansour, M. Didier Bertolo, M. Olivier Fouquereau, M. François Macaire, M. Arnaud Thomas

Absents excusés : Mme Roselyne Bocquiault (1^{ère} adjointe) qui donne pouvoirs à M. Gérard Solaro, Mme Audrey Cattus, Mme Stella Hébert Le Bronec et M. Sylvain Cosnier qui donne pouvoirs à M. Patrick Hérouin

Mme Nadine Viers est désignée secrétaire de séance

Lecture et approbation du PV du précédent conseil

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du précédent conseil ; en l'absence de remarque, son approbation est votée à l'unanimité.

Il reprend l'ordre du jour préparé en bureau municipal :

- 1) Demande de subvention DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) pour la rénovation de la salle communale
- 2) Subvention « Bâtiment CFA Rouen »
- 3) Adhésion de la commune de Sonchamp à la compétence gaz du SEY
- 4) Désignation d'un élu référent forêt-bois auprès de la Fédération nationale des Communes forestières
- 5) Avancement des commissions
- 6) Informations sur la CCPIF et les syndicats intercommunaux
- 7) Questions diverses

1. Demande de subvention DSIL pour la rénovation de la salle communale

M. le Maire dit qu'il y a un plan de relance de l'Etat en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Ce plan de relance est très intéressant, il permet un financement pouvant aller jusqu'à 80% du montant des travaux HT. La demande de subvention doit être faite avant la fin de ce mois, d'où son examen aujourd'hui.

Ce projet est mené avec l'aide d'Energies Solidaires qui accompagne la commune en vue de mettre en place des actions d'économies d'énergies. Ce projet nous permettra de faire des économies de chauffage très importantes. Il est prévu d'installer un chauffage géothermique, d'isoler le bâtiment par l'extérieur, d'isoler les combles et de changer les ouvrants. Pour bénéficier de la subvention DSIL, les travaux doivent être réalisés avant la fin 2022.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

« *projet de rénovation thermique de la salle communale* »,

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la dotation de soutien à l'investissement local – exercice 2021,

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité, dont deux pouvoirs,

Adopte l'avant-projet de « *rénovation thermique de la salle d'activités communales* »

pour un montant de 345 000euros HT soit 414 000 euros TTC

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DSIL 2021 ;

S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

Subvention DSIL 80% soit 276 000€

Autofinancement 20% : 69 000€

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2021, article 21318 section d'investissement ;

Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

2. Subvention « Bâtiment CFA Rouen »

M. le Maire dit que la commune a été sollicitée par le CFA « Bâtiment CFA Rouen » pour le versement d'une subvention en raison de l'inscription d'un élève de Gommecourt à cet organisme. M. le Maire propose de donner la même somme qu'au CFAIE de l'Eure soit 70€.

Le Conseil municipal, à l'unanimité dont deux pouvoirs, décide d'attribuer une subvention de 70€ au CFA « Bâtiment CFA Rouen ».

3. Adhésion de la commune de Sonchamp à la compétence gaz du SEY

Monsieur le Maire dit qu'il convient d'approuver l'adhésion de la commune de Sonchamp à la compétence gaz du SEY.

Le conseil municipal, à l'unanimité dont deux pouvoirs, approuve l'adhésion de la commune de Sonchamp à la compétence gaz du SEY.

4. Désignation d'un élu référent forêt-bois auprès de la Fédération nationale des Communes forestières

M. le Maire dit que la Fédération nationale des Communes forestières en partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France propose que la commune soit représentée en son sein par un élu référent forêt-bois. Il est décidé de surseoir à cette désignation en attendant de plus amples renseignements.

5. Avancement des commissions

Commission environnement

M. Fouquereau dit qu'il a été décidé lors de la dernière réunion de la commission, compte tenu des contraintes budgétaires, de se concentrer sur l'embellissement floral de la commune en complétant les trous de l'existant. L'année prochaine un réaménagement plus important sera envisagé. Il dit que Mme Bocquiaux et M. Ben Mansour doivent se rendre aux serres pour choisir les plants. M. Fouquereau dit que les employés communaux seront sollicités pour retourner la terre.

M. le maire dit que les employés ont beaucoup de travail en ce moment, Brice ayant été seul pendant un certain temps en raison de l'absence de Cédric. Il dit que Brice a nettoyé les trottoirs au karcher ce qui a révélé l'existence de nombreux trous que Cédric rebouche avec du béton. Mme Bouin dit qu'il faudrait mettre des plantes persistantes pour qu'il y ait de la verdure toute l'année.

Mme Viers dit qu'une rénovation des bancs et des poubelles est également prévue. Le nettoyage de printemps aura lieu le 10 avril si la situation sanitaire le permet.

Commission BMO

M. le Maire dit qu'il a pris la décision de suspendre la parution du BMO pendant la crise sanitaire car il estime qu'il n'y a pas assez d'informations à donner en raison du manque d'activités et de l'absence de perspectives crédibles imputable à l'épidémie. Il propose néanmoins de diffuser un bulletin spécial après le vote du budget afin d'informer nos concitoyens des projets communaux. Il dit qu'il va écrire une lettre aux habitants afin de les inciter à s'abonner à Panneau Pocket pour qu'ils puissent disposer en temps réel des informations urgentes.

Mme Viers dit qu'elle souhaiterait, en l'absence de parution du BMO, qu'il soit possible de continuer à informer les habitants par écrit, tous n'ayant pas accès à Panneau Pocket qui ne diffuse que des informations courtes et factuelles. Mme Bouin dit qu'il est possible d'envisager un format réduit mais qu'il est important de continuer les parutions.

M. le Maire dit que cela ne lui paraît pas réaliste dans le contexte actuel mais qu'il partage évidemment le souhait de reprendre le rythme normal de parution du bulletin dès que nous aurons retrouvé une vie collective normale.

6. Information sur la CCPIF et les syndicats intercommunaux

Syndicat des sapeurs-pompiers

Mme Momenceau dit qu'elle a assisté à la réunion du syndicat des sapeurs-pompiers.

La participation financière de la commune reste inchangée par rapport à l'année passée : 17 085.69€. Elle rappelle que cette participation est fiscalisée, elle est perçue directement auprès des habitants en même temps que la taxe foncière. Il y a eu 36 interventions des pompiers de Bonnières sur la commune en 2020.

CCPIF

M. le Maire dit que la CCPIF se réunit demain sur le budget, il confirme qu'il ne devrait pas y avoir d'augmentation des taux à part peut-être une légère augmentation pour la taxe d'ordures

ménagères, que la communauté de communes prend entièrement à sa charge le FPIC pour l'année 2021.

7. Questions diverses

M. le Maire, rendant compte des délégations qu'il a reçues du conseil municipal, indique qu'il a l'après-midi même signé l'acte notarié par lequel la commune a acquis le terrain de la place du Général de Gaulle pour lequel il avait exercé le droit de préemption.

M. le Maire dit qu'il a eu la visite du Président du Conseil départemental des Yvelines, M. Pierre Bédier, auprès duquel il a fait valoir que le département semble avoir pris en charge à 100% la réfection d'une voirie communale comparable au CV3. M. Bédier l'a assuré que si l'existence d'un tel précédent pouvait être rapportée, Gommecourt devrait bénéficier du même régime.

M. le Maire précise qu'il a entrepris avec Mme Bocquiaux des recherches pour retrouver le nom de la commune en cause.

M. le Maire dit que le département envisage de doter les communes d'un véhicule électrique.

M. Bertolo dit qu'il y a un campement avec une caravane sur l'Ile Mantois et qu'au moment de la crue de l'Epte des plastiques et des objets venant de ce campement sont partis dans la rivière.

M. le Maire dit qu'il va en parler à Mme l'Inspectrice des Sites puisqu'il doit la rencontrer pour un autre dossier.

M. le Maire dit que le prochain conseil municipal se déroulera le 12 avril prochain et qu'il sera consacré au vote des taux et du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est levée à 21h10

Délibération n°1 : Demande de subvention DSIL

Délibération n°2 : Subvention CFA

Délibération n°3 : Adhésion de la commune de Sonchamp à la compétence gaz du SEY

François Macaire

Laetitia Bouin

Ramzi Ben Mansour

Olivier Fouquereau

Didier Bertolo

Sylvie Michanol

Gérard Solaro

Nadine Viers

Arnaud Thomas

Clara Momencau

Patrick Hérouin

